

Approbation du dossier modifié de demande d'expertise – Extension de la structure d'accueil des scientifiques et d'un nouvel instrument SPIP - Pic du Midi.

Conseil d'administration du 28 janvier 2019

Délibération 2019/01/CA-009

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération 2018/09/CA-084 du 24 septembre 2018 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier modifié de demande d'expertise relatif à l'extension de la structure d'accueil des scientifiques et d'un nouvel instrument « SPIP » sur le site du Pic du Midi ainsi que le plan de financement suivant :

- Etat (CPER)	500 000 €
- Région Occitanie (CPER)	500 000 €
- FEDER	3 000 000 €
- Produits de cessions de terrains	330 000 €
- Fonds propres UPS/OMP	170 000 €
Montant total projet	4 500 000 €

Toulouse, le 28 janvier 2019
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0